

En bref

Nom du projet

Projet Alimentation

Clientèle

Personnes handicapées

Région

Estrie

Organisme en charge du projet

Trav-Action
409 rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 4B7

Pour plus d'informations

Sonia Deraïche
819-564-1271

Partenaires

- * Emploi-Québec
- * Commission scolaire de Sherbrooke
- * SPHERE-Québec
- * Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Créé en septembre 2008, le *Projet alimentation* est une réponse d'une part aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées à se trouver un emploi et, d'autre part, aux demandes de main-d'œuvre dans le secteur de l'alimentation de la région de l'Estrie. Mis sur pied par l'organisme spécialisé pour l'emploi des personnes handicapées Trav-Action, l'objectif du *Projet Alimentation* est de leur fournir un lieu d'apprentissage où il est possible de développer leurs compétences et habiletés en conformité avec les attentes du marché du travail. Les participants ont l'opportunité d'apprendre un métier non spécialisé dans un commerce d'alimentation. Ils peuvent intégrer des postes dans différents départements: fruits et légumes, charcuterie, prêt à manger, boucherie, etc. Tous les participants sont formés en fonction de leur potentiel mais aussi en fonction des besoins de l'entreprise. La formule est gagnante puisque 70% des participants de la première cohorte sont toujours en emploi dans les entreprises IGA, seule entreprise du projet. Suite à la médiatisation du projet et à ses résultats positifs, une deuxième cohorte de 17 participants a vu le jour à l'automne 2009 et 11 entreprises se sont jointes au projet.

Un modèle de formation et d'intégration qui fonctionne

Ce modèle de développement de compétences en entreprise respecte la capacité d'apprentissage de chacun des participants par la mise en place d'un plan d'action individuel. Chaque participant peut donc développer son employabilité en fonction de son propre rythme et de ses capacités tant au niveau des périodes d'apprentissage théorique au centre de formation professionnelle qu'au niveau du stage en entreprise. Également, chaque participant est accompagné dans son stage en entreprise par un collègue qui est libéré par l'employeur un certains nombres d'heures par

semaine. Ce collègue a la tâche de bien encadrer les apprentissages du participant. Une conseillère en emploi de Trav-Action veille aussi à rencontrer chacun des participants sur une base régulière afin de s'assurer que l'encadrement offert est suffisant et que chacun s'intègre bien dans son nouveau milieu. De plus, chaque personne est intégrée dans une entreprise de sa municipalité afin de minimiser les inconvénients liés à de trop longs déplacements.

Des employeurs enchantés

Tout comme chez les participants, ce projet est également une réussite pour les employeurs. Ceux-ci ont l'opportunité de former des employés en fonction de leurs besoins respectifs. De plus, les employeurs peuvent dégager des ressources à l'interne pour l'accompagnement des participants et ainsi maximiser leurs apprentissages avec un soutien personnalisé. Les salaires des travailleurs-compagnons leurs sont remboursés. Dans un contexte de rareté de main d'œuvre, ce projet est très apprécié de la part des employeurs et répond à leurs besoins ■